L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 20 JANVIER,

Manifeste du Centre Gauche.

"Messieurs,

"Au moment de nous séparer pour comparaître devant le pays, il ne vous semblera pas inopportun de jeter un regard en arrière sur la route parcourue, surtout si, comme nous le pensons, ce retour sur notre conduite passée nous trace clairement nos devoirs pour l'avenir.

"Il est, en effet, des actes qui équivalent à des engagements, parce qu'ils supposent des desseins suivis, de longs efforts, des conséquences toujours lentes à se produire. Les nôtres ont ce caractère éminemment, et il nous suffirait, au besoin, de dire ce que nous avons fait pour déterminer ce qu'il nous reste à faire.

"La responsabilité que nous devons assumer devant le pays se résume essentiellement dans l'œuvre que l'assemblée nationale vient d'accomplir en nous donnant une constitution. Nous sommes heureux de reconnaître la part considérable qui revient à nos collègues de toute opinion dans une tâche où ils ont apporté tant d'abnégation et de sagesse politique; mais il nous est permis de rappeler que c'est avant tout à la persévérante initiative du centre gauche que cette cause a dû son triomphe.

"Vous vous en souvenez, Messieurs; lorsque, après une défaite qui ne fut pas sans gloire, nous reprimes ce programme constitutionnel comme un drapeau qu'on relève sur le champ de bataille, les circonstances n'étaient guère de nature à nous donner confiance.

"C'était pour avoir entrepris cette tâche avant le temps, disait-on, que M. Thiers avait dû abandonner un pouvoir qu'il avait illustré par d'immortels services. Ce premier effort pour substituer le règne de la loi à un pacte déchiré par les partis était dénoncé comme un attentat contre leur liberté, et les auteurs de cette généreuse tentative expiaient le tort d'avoir eu trop tôt raison, par une retraite volontaire à laquelle on n'a pu reprocher qu'un excès de désintéressement.

"Nous eûmes alors le spectacle, peut-être unique dans l'histoire, non pas d'un parti, mais de trois partis au pouvoir. Ces trois partis, qui n'avaient pour mot d'ordre que des haines communes, et qui, toujours d'accord pour tout empêcher, ne l'étaient jamais pour agir, s'efforçaient d'ériger cette impuissance même en système de gouvernement, comme si l'on pouvait gouverner avec des négations; ils en faisaient une sorte de dogme qu'ils décoraient du nom de politique conservatrice.

"C'est au milieu de ce chaos d'idées et de volontés discordantes, de cette espèce d'anarchie légale qui visait à se perpétuer indéfiniment sous des formes provisoires, que vous avez entrepris de rendre à ce pays inquiet, troublé, sans lendemain, le calme, la sécurité et cette paix profonde que des institutions définitives pouvaient seules lui assurer.

"Arrêtés par des obstacles de tout genre, en butte tantôt aux accusations de ceux qui vous refusaient jusqu'au droit de constituer, tantôt aux ironies de ceux qui vous enviaient secrètement vos espérances, vous avez opposé à toutes les attaques une constante modération; et il y avait de votre part quelque mérite à être modéré dans la défaite, lorsque vos adversaires l'étaient si peu dans la victoire. Sans fanatisme pour aucune forme de gouvernement, républicains de raison, selon une parole célèbre, parce que ce régime vous semblait le seul possible, du jour où vous avez jugé la République nécessaire, vous l'avez voulue irréprochable.

"Vous vous êtes attachés à la montrer au pays étroitement liée aux intérêts conservateurs, ne séparant jamais ni la démocratie de la liberté ni la liberté de l'ordre.

"Vous avez répudié avec énergie des traditions trop fameuses qui la rendaient un épouvantail pour les esprits sages; vous avez réclamé une République libérale, éclairée, tolérante, ouverte à tous; vous avez voulu qu'elle fondât désormais ses titres sur les services qu'elle peut rendre en offrant plus de garanties à tous les droits, plus de protection à tous les intérêts.

"Vous avez entouré d'un respect invariable l'autorité présidentielle du maréchal de Mac-Mahon, la seule qui eût été constituée, assurés de retrouver toujours intact dans ses mains le dépôt qui avait été confié à son honneur.

"A l'encontre d'hommes d'Etat qui n'ont apporté au pouvoir que des vues et des passions de parti, vous vous êtes efforcés d'agir et de parler, dans l'opposition, en hommes de gouvernement. Vous avez mieux fait que de vous parer du nom de conservateurs; quand d'autres se montraient surtout soucieux d'en revendiquer le titre, vous en avez pratiqué les maximes. La conservation sociale n'a jamais été à vos yeux la doctrine de l'immobilité.

"Vous l'avez comprise comme un principe d'action, vous avez vu en elle cette force progressive qui est la loi même de la vie, vous souvenant que, dans les sociétés comme dans la nature, tout ce qui ne tend pas à se développer est condamné à dépérir.

"Dans un pays dont le gouvernement venait de disparaître au milieu d'une épouvantable catastrophe, le premier acte de conservation était, selon vous, d'en fonder un nouveau; c'était d'assurer l'avenir, de créer un ordre légal, de pacifier les esprits, de faire, en un mot, une constitution.

"Voilà, Messieurs, le devoir clair, pressant, inexorable que vous n'avez cessé de rappeler à ceux qui conservaient l'espoir de disposer de la nation sans son aveu, ou de la diriger à son insu vers un but occulte.

"Ce que vous avez voulu, vous l'avez fait, grâce au puissant concours que vous ont prêté vos collègues des gauches, et ces hommes de toute origine qui ont préféré leur patrie à leur parti. A ces âges éclatants de prudence, de fermeté, de désintéressement, le pays reconnaîtra en vous le vrai parti conservateur, si les hommes doivent être jugés, non pas d'après leurs paroles, mais d'après leurs actes.

"Cette constitution, qui a été le fruit tardif de tant d'efforts, et qu'il a fallu en quelque sorte arracher pièce à pièce aux hésitations d'une assemblée défiante et divisée, elle porte dans quelques-unes de ses dispositions l'empreinte des transactions dont elle a été le prix, et il est trop facile d'en critiquer les imperfections.

"Mais, nous l'avons trop souvent oublié en France, le difficile problème qui a pour objet de fixer les institutions d'un peuple ne consiste pas à faire une œuvre qui soit théoriquement sans défaut, il consiste bien plutôt à trouver le pacte qui procure dans la mesure la plus large l'accord et l'harmonie des volontés.

"Ce ne sont pas des qualités esthétiques qui font durer une constitution, ce sont les droits qu'elle consacre et les intérêts qu'elle protège. Il importe assez peu que les logiciens soient mécontents, pourvu que la nation se déclare satisfaite.

"Si nous avons tenu à vous rappeler ces faits, ce n'est point pour y chercher un sujet de vaines récriminations ou une occasion de nous applaudir nous-mêmes; c'est parce qu'ils nous tracent, suivant nous, notre ligne de conduite pour l'avenir, et particulièrement dans la période électorale qui est à la veille de s'ouvrir.

"Vous avez beaucoup fait, Messieurs; mais est-ce à dire que vous n'ayez plus qu'à assister en spectateurs impassibles à l'épreuve qui se prépare? Loin de vous cette illusion. Votre tâche n'est pas finie; elle commence. Il vous reste maintenant à défendre votre ouvrage. Vous avez à faire vivre cette constitution qui n'a pas encore reçu la ratification de l'expérience, la seule décisive.

"Pendant longtemps vous aurez à la protéger contre les attaques de ses ennemis, et peut-être aussi contre les impatiences d'amis trop ardents ou trop aventureux. On ne vous l'a pas caché: c'est à cette épreuve qu'on vous attend.

"Vous avez trouvé, on en convient, une majorité pour la voter; mais on vous a plus d'une fois mis au défi d'en trouver une pour la maintenir et la faire fonctionner. Eh bien! Messieurs, ce défi vous indique suffisamment ce qu'il vous reste à faire.

"Vous pourriez y répondre en montrant dans la chambre actuelle tous les éléments de cette majorité qui se défendrait d'elle-même si l'on n'avait pris à tâche de la disperser et de la dissoudre. Mais, au moment de vous présenter devant vos électeurs, vous auriez mauvaise grâce à vous plaindre d'une pareille accusation, car ce sont eux qui vont se charger d'y répondre pour vous.

"Cette majorité qu'on vous conteste en affichant l'étrange prétention de soutenir une constitution avec le concours exclusif de ses ennemis, le pays va vous la donner; elle est là qui se presse à la porte des deux chambres.

"Tendez-lui la main, Messieurs. Parlez hardiment à cette nation que vous n'avez jamais flattée, mais que vous n'avez pas non plus traitée en suspecte! On vous demande votre programme; le voilà tout entier en un seul mot.

"Votre programme, c'est la formation de cette majorité nouvelle fondée sur le respect de la loi; c'est la consolidation de la République que vous avez décrétée; c'est l'avènement d'un grand parti constitutionnel et national qui emporte enfin toutes nos divisions intestines dans un large courant d'opinion.

"Ce programme, il sera demain celui de tous les hommes qui veulent une patrie grande, libre, prospère, et la France le comprendra mieux que les savantes énigmes qu'on lui donne à déchiffrer. A la stérile coalition des dépits et des rancunes, opposons une politique de concorde et d'union.

"C'est à l'esprit de conciliation que nous avons dû la victoire, c'est à lui que nous demanderons la force et la durée. Nous avons appris par plus d'une expérience à respecter dans nos adversaires de la veille nos alliés du lendemain; ne leur rendons jamais la conversion trop difficile, et laissons-leur toujours la possibilité de venir à nous avec honneur.

"C'est à ces conditions, Messieurs, mais à ces conditions seulement, que vous pouvez espérer donner à votre œuvre la double consécration du temps et de l'adhésion nationale.

"Si vous êtes fermement résolus à ne jamais vous départir de cette règle de conduite, vous aurez mérité le succès, ce qui est un bon moyen de l'obtenir, et vous pouvez dès aujourd'hui, sans trop de présomption, inscrire sur votre drapeau cette vieille devise: *Nous maintiendrons!*

"Bardoux, président.
"Lanfrey, Krantz, vice-présidents.
"Bailly, questeur.
"Bertauld, Casimir Périer, Christophle, Cordier, Corne, Ferray, Gauthier de Rumilly, Laboulaye, Léon de Malleville, comte Rampon, Ricard, anciens présidents.
"Bérenger, Bethmont, Buée, colonel de Chadois, Lenoel, Leroux, La Caze, de Marcère, amiral Jaurès, Max-Richard, Robert de Massy, Ernest Picard, Schérer, anciens vice-présidents.
"Félix Renaud, Paul de Rémusat, secrétaires."

—On affirmait hier, à Versailles, que la résolution prise par M. le duc d'Aumale et par M. le prince de Joinville de se retirer des Assemblées politiques, leur a été inspiré par le désir qu'en aurait exprimé M. le comte de Chambord.

Le chef de la famille royale leur aurait fait remarquer combien il était dangereux pour des princes de se trouver mêlés aux luttes parlementaires, et de s'engager, parfois, par leurs votes au-delà des limites qui conviennent à leur rang et à leur situation.

Ces observations très sages auraient été entendues et auraient eu pour résultat la double décision que nous connaissons. *(Patrie.)*

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE, NLLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN 1866.

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster	G. H. Braughn,	H. Curtius,
C. Del Bondio,	P. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Gaiser,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Leitzeller,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schulz,
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

4 juin—1 an

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1876.—A l'assemblée annuelle régulière des actionnaires de cette Banque, tenue ce jour, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour cette année:

Samuel H. Kennedy,	Alfred Moulton,
Samuel H. Boyd,	Julius Valrin,
Joseph Dunbar,	Louis A. Wiltz,
Wm. T. Blakemore,	Pierre Lanaux,
Frank T. White.	

A une réunion des directeurs, tenue ce jour, M. Samuel H. Kennedy a été réélu président, et M. Louis A. Wiltz a été élu vice-président, à l'unanimité.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

19 jan—6t.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.—No 125 rue Commune. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1876.—A une élection tenue le 13 de décembre 1875, par les actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus Directeurs pour l'année courante:

Jno. I. Adams,	Louis Bush,	J. C. Denis,
Wm. Alex Gordon,	F. Laborde,	H. Abraham,
P. Malochée,	M. L. Navra,	H. Peychaud.

Et à une assemblée des directeurs tenue aujourd'hui Mr. H. Peychaud a été unanimement réélu Président, Mr Jno. J. Adams, vice-président et Louis Barnett, secrétaire.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

19 janv—3t

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Nouvelle-Orléans et Carrollton.—Nlle-Orléans, 17 janvier 1876.—A une élection tenue le 3 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante:

W. VAN BENTHUYSEN,	I. E. GLENNY,
L. B. CAIN,	IS. GREEN,
CARL KOHN,	J. BAYLE,
F. J. GASQUET,	RICH'D FLOWER.

Et à une assemblée du Board tenue ce jour, W. VAN BENTHUYSEN, Esq., a été élu à l'unanimité Président, et Mr P. McBRIDE, Secrétaire et Trésorier.

P. McBRIDE, Secrétaire.

18 janv—3t

Bureaux du Louisiana Ice Manufacturing Company.—Au No 60 de la rue Bienville.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le premier lundi de février (2 février) 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

FRANCIS J. WEHNER, Secrétaire.

18janv—au 2 fév.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles.—Coin Carondelet et Hallidae.—Nlle-Orléans, 14 janvier 1876.—A une réunion annuelle des Actionnaires de cette Compagnie, tenue LUNDI, 10 janvier 1876, les messieurs dont les noms suivent ont été réélus à l'unanimité, Directeurs pour l'année courante:

W. H. McLELLAN,	S. HOPKINS, JR.
JOHN GEDDES,	ALEX HILL,
GEO. F. PORTER,	W. T. RICHARDS,
	ALDEN McLELLAN.

A une réunion des Directeurs tenue ce jour, M. ALDEN McLELLAN a été réélu à l'unanimité Président et M. V. RIVIERE, secrétaire. Un dividende de trois pour cent (3 0/0) a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 25 janvier 1876.

V. RIVIERE, Secrétaire.

16janv—16,18,23 janv.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 13 janvier 1876.—Aujourd'hui, à une assemblée régulière des directeurs, un dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier lundi de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

14 jan—15t.

Office of the New Orleans Insurance Co.—New Orleans, January 13 1876.—At the regular meeting of the Board of Directors, held this day, a semi-annual interest dividend of Five per cent was declared, payable to the Stockholders on and after the first Monday in February next.

J. W. HINCKS, Secretary.

jan14—15t.

Compagnie d'Assurance Home—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende de CINQ pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater de SAMEDI, 15 du courant.

CHARLES LE SASSIER, Secrétaire.

9 jan—10t

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 3 janvier 1876.—L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée.

H. L. PEIRE, Caissier.

6janv—2f p s.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 3 janvier 1876.—Lundi le 10 mois dernier, à une élection par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année courante:

GEO. JONAS,	J. C. MORRIS,
J. H. STAUFFER,	E. J. HART,
J. M. ALLEN,	EMORY CLAPP,
	R. S. HOWARD.

Et aujourd'hui, à une réunion des directeurs, Mr GEO. JONAS a été réélu président, à l'unanimité.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

4 janv—15t

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le LUNDI 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

4 jan—2f p s. jus 7 fév.

Bureau du New Orleans City Railroad Company.—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans City Railroad Company et du New Orleans, Metairie and Lake Railroad Company ayant été approuvée et ratifiée ainsi que le veut la loi, les actionnaires de cette compagnie sont invités à venir, d'ici au QUINZE DU COURANT, souscrire aux mille actions qui doivent être émises d'après les articles de consolidation, à l'effet de prolonger la ligne de la rue du Canal jusqu'au Lac. Chaque porteur de treize des actions actuelles de cette compagnie aura droit à une nouvelle action dont il devra être payé vingt pour cent au moment de la souscription; le reste en trois versements de vingt-cinq pour cent, payable tous les mois.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

4jan—1m

Aux Exposants.—Southern States Agricultural and Industrial Exposition—Bureau du Surintendant général—No 80 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1876.—Le Livre d'Entrée pour l'exposition sera ouvert à ce bureau, le LUNDI, 10 janvier.

Toutes demandes pour des entrées doivent être faites sur des formes imprimées qui seront fournies à ce Bureau.

Le terrain et les bâtisses seront ouverts pour recevoir les articles qu'on voudra exposer, du 1er Février au 25 Février 1876; et les exposants sont requis de faire leur demande et leur entrée au plus tôt, afin que toute chose soit convenablement placée le jour de l'ouverture.

Les Livres d'entrées seront clos le vendredi soir 25 Février 1876, à 8 heures; et l'on n'admettra aucune entrée après cette date.

Ce règlement est impératif.

On fournira des catalogues et on donnera aux applicants toute information en général, à ce Bureau.

Par ordre du Comité Exécutif,

SAMUEL MULLEN, Surintendant Général.

9janv—autertév

Le Dr. G. P. MALONEY,

150......Rue du Canal......150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs ateliers artificiels.

22nov—

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

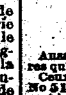

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 oct—6m

BALANCES DE FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 - Rue du Camp, - 53

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

Dépôt des machines à coudre à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera. 31fév—6m

---

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

DE MME CHANFRAU.

Lundi, mardi, mercredi et jeudi soir, LA VERSION TEXTUELLE, (pour la première fois à la Nlle-Orléans) du drame de d'Ennery intitulé:

LES DEUX ORPHELINES.
LES DEUX ORPHELINES.
LES DEUX ORPHELINES.

Avec une splendide mise en scène et de beaux décors.

Matinées Mercredi et Samedi, LES DEUX ORPHELINES.

Vendredi, 21 janvier—Première représentation du nouveau drame de E. C. Hancock Esq., de la Nlle-Orléans, intitulé CAPT. FANNY.

En répétition, un grand drame avec spectacle militaire, rempli de beautés scéniques et d'effets dramatiques intitulé COL. WILLOUGHBY. 16janv—

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 23 JANVIER 1876, GRANDE MATINÉE offerte par le

Club Dramatique Louisianais,

Au bénéfice de Mme M. VEZIAN.

(Artiste attachée au club.)

Avec le gracieux et obligeant concours de: MLLES EVE DABLESTEIN, ALPHONSINE GODIN et Mme CECILE BROUX et Mlle C. BAUER.

Les Diables Roses,

Comédie en 5 actes, (mêlée de chants), par MM. Eug. Spangé et L. Thiboust.

"Une femme qui se jette par la fenêtre,"

Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. E. Scribe.

Prix du Billet........50 cents.

Pour la distribution des rôles, voir les programmes.

Les portes seront ouvertes à 11 heures. Le spectacle commencera à midi précis.

Toute carte sera échangée contre une place numérotée, en s'adressant au bureau du contrôleur, à l'Opéra, le samedi 22 janvier, de 10 A. M. à 2 P. M. et le dimanche 23 de 10 heures à midi.

2'an—D

Grand Bal Paré,

—DONNÉ PAR LA—

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

—DE—

BIENFAISANCE

—ET—

D'ASSISTANCE MUTUELLE,

De la Nouvelle-Orléans,

A la Salle de l'Opéra,

LE SAMEDI, 5 FEVRIER 1876.

DIRECTEURS

J. E. MERILH, Président
E. D LEVY, Vice-Président.

Joseph Girod,	Jean Schweitzer	Maurice Manadé
A. Rochereau,	E. Brot,	A. Lacaze,
N. Bouvier,	A. Lafond,	C. Mangin,
J. Leblanc,	J. Strenna,	Th. Goillain,
J. L. Revol,	E. Mérilh,	J. Dufaut,
B. Matharan,	C. Guzy,	M. Vergnole,
C. Rouyer,	J. P. Dutrey,	Germain Espy,
J. Ségassie,	A. Walz,	J. Desca,
C. Barés,	E. Latreyte,	J. Soudain,
F. Borie,	J. Manaud,	A. Mailhes,
B. Antoni,	F. Lefèvre,	P. Macou,
L. Godchaux,	A. Paris,	J. Sénac,
Ch. T. Dugazon,	J. Loustanau,	Ant. Carrière,
J. P. Carrère,	L. Payssé,	F. Limet,
L. Menant,	E. Drouet,	U. Sahuqué,
St-Cyr Fourcade,	J. Rivard,	M. Lion,
E. Danty,	G. Villeneuve,	J. Larrieu,
R. Odinot,	P. P. Chabert,	P. C. Mengelle,
C. Fos,	L. Chapiain,	L. Simon,
F. Cazentre.	L. Minvielle,	

PRIX DU BILLET..........$2 00

On pourra se procurer des billets chez tous les Directeurs du bal et dans les principaux magasins de la ville.

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la Direction du Bal, laquelle se réunira les LUNDIS et VENDREDIS de chaque semaine.

La buvette, le restaurant et le vestiaire seront vendus par voie d'encan, à l'Asile de la Société, le VENDREDI, 28 janvier, à 7 heures du soir.

Par ordre du Président,

L. SIMON, Secrétaire. J. E. MERILH, 16 jan—

GRAND BAL ANNIVERSAIRE

DES

GARÇONS RESTAURATEURS.

Le 3me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la SALLE GRUNEWALD, le 19 Février 1876.

COMITÉ D'INVITATION.

Léon Martin,	Joseph Chapon,	Louis Trapet,
J. B. Benson,	C. M. Bivière,	André Rudolphe
	Denis Berliac.	

Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.

Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses nom, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Prix de la carte, souper inclus....$3 00.

2janv—tlD

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13 jan—1an

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis,

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche: 20, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau.............$5.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.............$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à chevillé en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an E. CABAUD.

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11..........rue du Camp..........11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantis, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 1janv.5—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

6) fév—1an

TOUX, RHUMES, ASTHME.

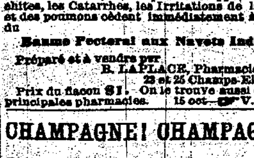

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Navets Indiens.

Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs-Elysées.

Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct—6m V.D.Ma.

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!

En débarquement 300 paniers Champagne

DRY VERZENAY,

De la célèbre marque

George Goulet & Cie., Rheims,

En vente dans les principales grosseries de détail et par

Paul Gelpi & Bro.,

41 rue Vieille-Levée.

SEULS AGENTS POUR LE SUD.

19déc—1m

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique

de Bidwell.

Engagement pour une semaine seulement du jeune comédien américain

Sid C. France.

Dimanche, lundi, mardi et mercredi soir, 16, 17, 18 et 19 janvier.

A la matinée du mercredi, MARKED FOR LIFE, le plus émouvant des drames connus et qui a valu un grand succès au jeune acteur.

A cette occasion, un joli cadeau sera offert aux dames.

Jeudi, vendredi et samedi soir, 20, 21 et 22 janvier, et à la matinée de samedi, DEAD FOR THE WORLD, le grand succès à Londres.

Dimanche, 23 janvier.—Con, inuation de Harrigan & Hart. 18janv—

Théâtre St-Charles.

Miss KATE FISHER et son CHEVAL PRODIGE DRESSÉ.

Commençant Dimanche, 16 janvier jusqu'à nouvel ordre et Matinée le samedi

MAZEPPA.

Le cheval indompté de la Tartarie.

Vendredi—Bénéfice de Miss Kate Fisher.

6jan—

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthodomique,

Sous la direction immédiate de MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Bal Paré et Militaire du Bataillon d'Artillerie Washington,

26 janvier 1876.

A LA SALLE ST-PATRICK.

BUREAU DES DIRECTEURS.

Col. J. B. WALTON,
Major W. J. BEHAN,
Capt. JOHN B. RICHARDSON,
Capt. EUGENE MAY,
Capt. ANDREW HERO, Sr.

Adjudant W. M. Owen,	Q'master Jno. N. Payne
Commis'ry Jno. Holmes,	Ordnance W. B. Krumbhaar,
Surgeon Thos. R. Aby,	
Lieut C. H. C. Brown,	Serg't-Major E. J. Kursheedt,
Lieut Geo. E. Apps,	
W. F. Pinckard,	Lieut G. B. de Russey,
F. C. Fazende,	Thos. L. Bayne,
Chas Paltrey,	Lieut. H. Dudley Coleman,
L. A. Adam,	
Geo. W. Dupré,	A. Sambola,
Chas. E. Leverich,	G. L. C. Dupuy,
Gus. J. Freret,	B. T. Walshe.

Le Bataillon d'Artillerie Washington donnera un Bal paré et militaire, à la SALLE ST-PATRICK, le MERCREDI 26 janvier, pour célébrer sa réorganisation.

Le prix du billet d'entrée est fixé à trois piastres pour les cavaliers.

Les demandes d'invitation pour les dames doivent être faites au Comité des invitations au Bal et adressées par la poste à la boîte 562.

11janv—M. S. D. et M. PP.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

Janvier 12 1876.

A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:

Président, CHERI VERNEUIL,
Vice-président, PIERRE GENDRE,
Trésorier, PAUL DUFRECHON,
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAS. BARRERE.

DIRECTEURS:

Comité de Finance.

J. P. Ronede, chairman; Martin Desanthraux, Jean Dutrey.

Comité de Secours.

Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Pihlet, Julien Vezin.

Comité Arbitral.

A. Cambonzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.

Maître de cérémonies, Bazile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Bedon,
Premier Assistant, Georges Lentz,
2nd " Joseph Laguens,
3me " H. Guerchoux (aux Abattoires.

Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.

Pharmaciens,

1. J. G. Mattingly, encoignure Magasin et Napoléon Avenue,
2. J. Pfefferle, rue Tchoupitoulas No 1435.
3. Marx Levy, encoignure Magasin et Louisiana Avenue.
4. François Fecker, encoignure Tchoupitoulas et Grième.
5. F. O. Greve, encoignure Jackson et Magasine.
6. Emile Sauter, encoignure Joséphine et Magasins.
7. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras.
8. P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9. A. P. Levesque, aux Casernes.

JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.

13 janv—7t

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:

Admission	$ 735 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	200 00	
Diplômes, Badges, Amendes	26 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	673 00	
Pharmaciens	633 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	300 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2238 55
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 97
A y ajouter, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c	$ 800 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du secrétaire)	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 07
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00

Le 1er janvier 1875 la Société se composait de	211 membres.	
Admis depuis cette époque	61	272 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés	6	
Rayés aux Assemblées générales	52	
Absents démissionnaires	6	64
Effectif actuel		208 m.
Classés comme suit:		
Membres Actifs	162	
" Honoraires	32	
" Bienfaiteurs	13	
Total égal		208 m.

11janv—7t

Le Docteur Ferrière

SI bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des fièvres intermittentes; des maladies de foie, de cœur, des poumons et d'estomac; de la dyssenterie, des voies urinaires et en particulier des maladies de femme, a ouvert un office de consultation au No 314, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode.

Heures de consultation—De 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, et de 4 à 6 h. du soir.

20 nov—1an

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 230 rue Girod, entre Baronne et Dryades.

Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia.

REMÈDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA—

DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 126 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir! qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que vous! quel fluide magique que nous entoure et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître!

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, biens, procès, gain de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.

18nov—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place ou vous aurez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des travaux, de la paralysie, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures.

23mars—1an

"$1,500,000"

EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, différents banquiers de Wall street. La maison de MM. Alexander Frothingham & Co., 12 Wall street, New York, connue, dans le monde entier, par son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur rapport financier hebdomadaire et un livre qui explique comment dix piastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées. Ceux qui n'ont que peu d'argent à placer jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov.

S'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.Y. 14déc—

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, à son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés.

5 août—6 m—D Mar 7

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et Importateur des

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

12 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

ASSURANCES.

Association d'Assurances

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu	$350,836 87	
Primes sur les risques de mer	65,189 62	
Primes sur les risques de rivières	34,724 31	
Total		$450,750 80
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$120,661 47	
Primes remboursées	1,951 60	$122,613 07
Primes nettes acquises		$328,137 73
A ajouter:		
Intérêts	$9,185 85	
Profits et pertes	5,360 40	
Primes sur l'or	254 92	14,800 67
		$342,938 40
Pertes payées:		
Sur les risques de feu	$93,741 55	
Sur les risques de mer	15,954 27	
Sur les risques de rivière	6,802 83	
Pertes en litige	5,812 00	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	23,481 46	142,792 11
Réassurances	16,310 42	
Réfaction (rebate)	31,819 98	
Commissions d'agences	27,339 65	
Dépenses d'agences	7,780 84	
Taxes et Licences	10,568 50	
Dépenses de bureau	27,062 67	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	6,547 16	
Frais de Cours et d'avocats	47 52	270,287 84
Bénéfice net		$72,670 57

ACTIF,

En caisse:		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$31,890 87	
" " Louisiana Natl. Bk.	20,324 61	
Dépôt spécial au Germania National Bank	6,500 00	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	19,003 8	
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,902 42 évalués à	27,871 03	
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à	48,323 78	
Effets à recevoir pour primes	7,550 93	
Prêts sur hypothèques	140,573 22	
Prêts sur nantissements	24,424 91	
Effets à recevoir	13,931 80	
Bons	32,413 88	
Actions	23,556 78	
Primes en voie de recouvrement	41,688 42	
Propriétés foncières	74,174 77	
Dû par divers	11,814 99	
Bons des Etats-Unis	11,560 75	$556,524 58

PASSIF,

Capital payé en plein (actions de $30)	$295,050 00	
Effets à payer	666 06	
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés	544 50	
Primes sur risques non terminés	120,661 47	
Pertes non réglées	29,283 46	
Dû à divers	7,008 84	
Fonds de réserve	11,029 07	482,974 01
Surplus		$72,670 57

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LeGARDEUR, JR., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, à partir du 25 courant, les Dividendes suivants:

1° Un dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1875, sur le capital de $30 par action;

2° Un dividende de dix pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de dix pour cent du dividende par anticipation, déjà alloué aux dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° De porter au Fonds de réserve (15 0/0) quinze pour cent de la balance des Profits de primes, à la sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

MEL. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
L. K. SMALL,	L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS,	E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN,	LS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT,	JOHN I. KIRBY,
HY. ABRAHAM,	M. MUSSON,

15janv—1m

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875,		
Sur les risques d'incendie	$127,543 00	
Sur les risques maritimes	17,746 78	
Sur les risques de rivière	32,418 09	$177,707 87
Primes sur risques non expirés au 31 décembre 1874		
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'incendie	23,972 46	
Sur les risques maritimes	4,625 61	
Sur les risques de rivière	17,640 05	46,238 12
Moins réfaction (Rebate)	20,876 06	
Taxes et licences de ville et d'Etat pour 1874 et 1875	15,315 50	
Réassurances	16,674 22	
Primes remboursées	1,056 91	
Loyer	3,907 61	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,608 85	71,439 15	117,677 27
Profits		$60,030 60
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40	
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12	
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00	
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08	
		$60,030 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	$49,323 77
Prêts sur nantissement	28,337 16
Effets pour primes à courte échéance	7,295 31
Actions de banque et autres actions	31,840 25
Biens fonciers	34,324 37
Prime en voie de perception	23,663 90
En banque	$34,723 88
Balance dans la banque d'Amérique	142 90—35,280 84
Total de l'actif	$260,030 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie, provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

11janv—

H. P. BUCKLEY.

8..........RUE DU CAMP..........8

Vend aux plus bas prix

LES MONTRES A REMONTOIR AU PENDANT DE WALTHAM

—Aussi—

Un grand assortiment en tous genres de montres américaines, anglaises et suisses, pour hommes et pour dames.

ARGENTERIE et ouvert d'argent et une grande variété de BIJOUTERIE des modèles les plus nouveaux.

MONTRES réparées avec soin et les DIAMANTS remontés. 19déc—1m

---

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Louisiane,

Le SAMEDI 29 AVRIL 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876

A

La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à.........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 AVRIL 1876

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

15mai—

VENTES JUDICIAIRES.

W. H. Appleton vs P. H. Morgan.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,882. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-neuf (29) janvier 1876, à une heure P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Vingt-trois (23) mulets qui se trouvent, aujourd'hui, dans les écuries de James Regan No 134 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16janv—2t

L'Association de Prets et de Construction de la ville du Croissant vs. George Schroth.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,024—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Cinq de l'îlet compris entre les rues Marigny, St-Avid ou Claiborne, Mandeville et St-Jean-Baptiste. Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Conformément au plan dressé par Vaudier, ci-devant voyer, le 20 d'avril 1850 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel notaire public en cette ville, sous le No 20 du livre de plans No 4.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Jules Mosey, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1872, portant vente de la dite propriété au défendeur par Peter Lipa.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

13 jan—3t

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse Plaquemines.

Succession d'Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausadé.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, en date du 16 décembre 1875, pour le compte de la succession de Mme Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausadé, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits,

Le SAMEDI, 29 JANVIER 1876, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1. Deux certains morceaux de terre et terrains—avec toutes les dépendances, droits, voies et privilèges ou servitudes y appartenant—situés dans la dite paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ cinquante-quatre milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, faisant partie de l'ancienne habitation connue sous le nom de "Bellevue", désignés par les Nos 51 et 52 sur un plan dressé par J. H. D'Hémécourt, député du voyer de la ville, daté du 2 décembre 1865 et déposé pour référence à l'étude d'Octave de Armas, notaire public à la Nlle-Orléans. Les dits morceaux de terre se touchent; ils ont chacun un arpent de face au dit fleuve Mississippi, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes égales et parallèles.

Il y a, sur la propriété, 500 orangers qui couvrent deux arpents et rapportèrent l'année prochaine, et le fond de la propriété—environ 35 arpents—fait face à une magnifique baie. La terre est haute dans la direction de la baie.

2. Une vache anglaise et deux veaux.

TERMES ET CONDITIONS:—Pour les meubles, comptant, en billets du Tré or des Etats-Unis. Pour la terre, un tiers comptant; le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, à partir de la date de la vente. Les acquéreurs donneront leurs billets divisés en coupons au gré des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Le paiement des dits billets devra être garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

O. E. SARPY, Shérif de la Paroisse Plaquemines.

14janv—au 29

L'Etat de la Louisiane, Paroisse Plaquemines.

Succession de François M. Chartier.

Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse Plaquemines—No 93.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, daté du 1er décembre 1875, pour le compte de la succession de François M Chartier, décédé, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve, SAMEDI, 29 du mois de janvier 1876, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite savoir:

Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, ayant deux arpents de face sur une profondeur de quarante arpents de profondeur, borné, au-dessus, par des terres qui appartenaient jadis à la dite succession; et au-dessous, par des terres appartenant à Octave Montallier; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—Cette propriété sera vendue en lots (conformément à la section 345 des Revised Statutes de la Louisiane) un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt l'an, à partir de la date de la vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la dite terre jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Mr C. V. Thibaut, recorder dans et pour la paroisse Plaquemines.

OSCAR E. SARPY, Shérif de la paroisse Plaquemines.

27déc—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1867, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maignan,	A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecaze,
E. Saloy,	H. Labassé,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

fév—1an

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr. No 71 rue Tchoupitoulas

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.

RESTAURANT FRANÇAIS.

149 Bleecker Street, NEW YORK

Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.

CAFÉ ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire.

Succ. de J. LABRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis. 5oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et solliciter en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis que ses salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toute confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 15janv—1an

Commercial Restaurant,

107..........Rue de la Douane..........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1 par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. REGON, coin Dauphine et St-Louis.

LUMBER

BOIS

de construction et de charpente.

Prix de manufacture.

Nevers & Hery,

MAISON FRANÇAISE. No 315 Julia street, Nouveau Bassin

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de "l'Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No 134 de la rue Baronne,
Stephan Krauss, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Boemer, propriétaire du magasin situé au No 291 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 11 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gen. Taylor et Magazine.
Capt. Boyd Robinson, 489 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 288 rue du Camp.
A. J. Wickes, 103 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 489 rue Dryades
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery No 282 rue Villeré.
George Steuernagel, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 108 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 95 rue Gaiennié.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St-Charles.
Mme M. J. Bruns, sage-femme, 331 rue Magasins.
Mme E. Biebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E.-U.
O. T. Thalsman grocer, 364 rue des Magasins.

18 mars—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Châles en véritable poil de chameau, châle cachemire français, sacs velours de Paris, châles point Bruxelles, collets dentelle guipure, fichus dentelle duchesse, fichus point Bruxelles, parures point d'Alençon, mouchoirs dentelle, broderies de différentes espèces, robes du matin garnies de véritables dentelles valenciennes, costumes soie, costumes cachemire, linge de peau, aussi élégant que possible, pour dames, &c., &c., &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureaux, No 46 Passage de la Bourse.—VENDREDI, 21 janvier 1876, à 11 heures et demie A. M., il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, sans aucune réserve quelconque—

La susdite liste d'articles qui formaient, en partie, la garderobe feue Janet E. Merriam.

Conditions—comptant.

N. B.—Ces articles ont été choisis à Paris et à Bruxelles, en 1873; ils sont presque tous, ainsi tous neufs. 19janv—

PAR C. E. GIRARDEY

Vente positive pour le compte d'un résident étranger.

Propriétés de valeur dans le Deuxième District.

Magasins et maisons dans la rue de la Vieille-Levée, près le marché français, les rues Ste-Anne, Quartier et Français.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux, No 21 de la rue du Camp.—SAMEDI, 12 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour clore l'intérêt d'un résident étranger, les propriétés suivantes, situées en ville et bien améliorées—

1. LES TROIS MAGASINS ET MAISONS avantageusement situés, portant les Nos 341, 343 de la rue Decatur ou Vieille-Levée, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chartres, Quartier et Vieille-Levée ou Decatur, près le marché français, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis et après le coin de la rue de l'Esplanade. La propriété offre une excellente occasion pour un bon placement. Le quartier est un des meilleurs de cette partie populeuse de la ville pour le commerce des groceries, des liqueurs, des chaussures ou des marchandises sèches au détail.

2o. La maison à étages, en briques et à mansarde, solidement bâtie et bien finie, portant le No 127 de la rue Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Dauphine et Bourgogne. Elle offre tous les agréments nécessaires—gaz, water works, &c.

3o. L'agréable cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 60 de la rue des Français, situé dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Français, Royale, Dauphine et Union. Elle fait face à la Place Washington, a trois chambres, et cuisine dans chaque corps de logis. Elle se trouve au centre d'un des quartiers les plus aristocratiques du troisième district.

4o. Le cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 124 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ste-Anne, Orléans et Bourgogne.

5o. La maison et le terrain y attenant. C'est une boutique de charpentier désignée par le No 126 de la rue Ste Anne. Pour les dimensions, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et transfert de police d'assurance.

Les actes de vente pardevant Mr Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15,16,22,30—5fév au12

MAGASIN ET MAISON DE PRIX.

Propriétés dans le deuxième et troisième district.

Succession de feu Cyprien Dufour.

No 34,399. Deuxième Cour de District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 22 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 13 décembre 1875 et signé le 17 décembre 1875, dans la susdite succession—les propriétés foncières suivantes de prix.

1.—Un certain terrain situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Conti, Royale et Bourbon. Le dit terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprenant un magasin et maison en briques, bien bâtis, portant le No 79 de la rue Bienville.

Il sera vendu, avec cette propriété, 20 actions de $100, de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété—laquelle obligation devra être assumée par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication.

La partie supérieure est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1876, à raison de $900 par an—le magasin à raison de $16 66 2/3 par mois.

Trois certains terrains situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier Bourbon et Dauphine. Les dits terrains sont désignés par les lettres A, B et C, sur un plan de Mr. L. H. Pilié, arpenteur, daté du 20 décembre 1875 et déposé aux bureaux de l'encanteur.

2. Le terrain "A" forme l'angle N. O. de l'angle des rues Bourbon et Quartier; il a 24 pieds 4 pouces de face à la rue Bourbon, sur 52 pieds de profondeur et face à la rue du Quartier; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprennent la belle et grande maison en briques et à étage, bien désignée par le No. 295 de la rue Bourbon.

Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1876 à raison de $900 par an.

3. Le terrain "B" touche au terrain ci-dessus décrit; il a 21 pieds 2 pouces de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 52 pieds; entre lignes parallèles; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent la jolie maison basse, en briques, désignée par le No 297 de la rue Bourbon.

4. Le terrain "C" touche à la susdite propriété dans le fond; il a 41 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 33 pieds; entre lignes parallèles; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprennent la maison basse, en bois, désignée par le No 56 de la rue du Quartier.

Cinq terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Derbigny et Claiborne. Les dits terrains sont désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan de M. L. H. Pilié, daté du 20 décembre 1875.

5. Le terrain No 1 forme l'angle S. E. de l'angle des rues Derbigny et Kerlerec; il a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, sur 71 pieds 5 pouces de profondeur et face à la rue Kerlerec; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un joli cottage double en bois, cuisine, cuve, etc.

6. Le terrain No 2 touche au terrain No 1; il a 32 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny sur 71 pieds 10 pouces de profondeur.

7. Le terrain No 3 touche au terrain No 2; il a 32 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur 100 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un cottage bas et en bois, cuisine, cuve, etc.

8. Le terrain No 4 touche au terrain No 3; il a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, sur 100 pieds 7 pouces de profondeur; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprennent une maison en bois et à étage, couverte en ardoises, cuve, etc.

9. Le terrain No 5 touche dans le fond, à la propriété ci-dessus décrite; il a 25 pieds 9 pouces de face à la rue Kerlerec, sur 63 pieds 3 pouces de profondeur; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un joli cottage en bois, ayant 4 chambres, cuisine, cuve, etc.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en paiements annuels égaux, en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêts de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement. L'hypothèque devra contenir la clause pénale par laquelle les acquéreurs s'engagent à payer les honoraires d'avocat (fixés à 5 pour cent) si les billets (en partie ou en totalité) donnés en paiement étaient mis en cour pour recouvrement. Les bâtisses devront être assurées aux frais des acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs ou aux porteurs des billets jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être subdivisés au gré des vendeurs, et les acquéreurs devront payer toutes les taxes de l'année courante de 1876.

Aussi les taxes d'Etat pour 1875 dûes, ainsi que les prix d'adjudication.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mosey, notaire public.

21déc—21, 26déc—1,8,15, 22 jan

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
	E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.

DIRECTEURS:

Dr. W. Newton Mercer,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART, Président.

CHAS KILSHAW, Trésorier.

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne pourront agir pas également dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-dessus; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

Collège Commercial de Dolbear

903..........Rue du Canal..........903

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, de grammaire, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 5 à 6 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Bâtiment d'élèves à vendre.

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (ceilling) à $13 50 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $12 50 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.

11juin—1an DMar1.

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Habillements, lingerie, chapeaux, casquettes, parapluies, malles, &c.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,—Alex. Levy, encanteur—Salle d'encan, No 33 de la rue des Magasins.—JEUDI, 20 du courant, à 10 heures et demie du matin il sera vendu un choix de—

Habillements d'hommes, de jeunes gens et de jeunes garçons. Ces articles conviennent au grand commerce de la ville.

—Egalement—

Lingerie, chapeaux, casquettes, parapluies, malles, etc.

Conditions—à la vente. 20 jan—

PAR O. VALETON.

Pruneaux! Pruneaux!

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur.—VENDREDI 21 janvier, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin de MM. Paul Gelpi & Bro., No 41 rue Decatur—

50 Barillets Pruneaux français, légèrement endommagés. janv—

PAR D. E. MORPHY & SON.

ARTICLES DE FANTAISIE.

PAR D. E. MORPHY & SON,—A. E. Morphy encanteur. Il sera vendu, aujourd'hui JEUDI, 20 janvier, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 113 et 110 rue des Magasins,—

Tasses et soucoupes, tête-à-têtes, chandeliers, carafes, services à liqueur, crachoirs, cages en cuivre, livres de copies, et divers autres articles.

Conditions—comptant. jan—1t

CHARBON!

H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'ALF. LAINE, agent)

MARCHAND DE CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville.

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent. Au No 122 de la rue Gravier.

5mai—1an

L'Union Française

BUREAUX, RUE ST-LOUIS No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, EDGAR LA RUE.

11 nov75—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,

73..........Rue DECATUR..........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac; ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et on en fait un usage combat efficacement la dyspepsie.

VERNHOLE, propriétaire.

8sept—1a

ANT. CARRIERE	O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE.	CHAS. L. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

27sept—1an

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane. —J'établis en ce moment une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous envoyons pour toute espèce de fabriques locales à des prix que mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.

JOHN HANSEN.

20 août—6mois. Au No 25 de la rue du Canal.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (28 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de		$ 1,002 76
Reçu depuis cette époque pour droits et admissions		10,813 50
Total des recettes		11,816 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu		
Waterworks		
Taxes de drainage		
Gardien de l'Asile		
Médecins		
Pharmaciens		
Collectent (sa commission)		
Secrétaire		
Annonces et frais de bureau		
418 bons de secours		
Fournitures, ustensiles et lingerie		
Provisions		
Réparations à l'Asile et au tombeau		
Gaz et charbon		
Inhumations		
Funérailles		[illegible] 43 89
Balance en caisse le 28 novembre 1875		[illegible] 67
Caisse de Bienfaisance:		
Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de		
Reçu pour quotités de membres honoraires	$ 138 00	
Net produit du Pique - Nique, (Juillet 1875)	471 58	[illegible] 527 38
A déduire:		
25 admissions à $11 00		
Aux inondés de France		
Collecteur (sa commission)		483 16
Balance en caisse		1,044 22
Actif de la Société:		
L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux		
A déduire: 60 actions à $10.40		
Actif net		

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport du Comité d'admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	1093 membres	
Admis depuis cette époque	108	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	14	
Démissionnaires	6	
Rapatrié en France aux frais de la Société	1	
Expulsé	1	
Décédés à l'Asile	18	
Décédés à domicile	18	
Rayés aux assemblées générales	96	152
Effectif actuel		1049 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exempts de quotités	3	
Membres honoraires	2	
Pensionnaires à l'Asile	5	
Sociétaires suspendus	14	
Fils de Sociétaires	29	
Veuves de Sociétaires	82	
Membres actifs	914	total égal 1049 membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 418 1/2 bons de secours représentant la somme de ... 2,104 50

Service médical.

Le rapport du Dr Tonatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2816 jours.

Pour le 2nd District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2198 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District, qui était confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 184 malades qui ont nécessité 639 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.
M. Manadé, vice-président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 63.
J. P. Carrère, rue Peter 8 } Formant le comité de finance
L. Monant, rue du Maine 12 }
J. Rivard, rue Bourgogne 110 }
J. Soudain, rue d'Orléans } Formant le comité d'admis.
J. Leblanc, rue Vieille Levée 265.
A. Mailhes, rue Poydras
J. P. Dutrey, Marché Dryades 47, 49
G. Villeneuve, rue Orléans coin Villeré.
C. Gouzy, rue des Français } Formant le Comité de Secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville:

De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 2ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires que les nominations faites à faites pour cette année:

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer ou rue Ste-Anne. Collecteur—P. F. CHABERT, 255 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. P. DUBERRY.

Médecin—Pour l'Asile, Dr J. TONATRE.

Pour la partie supérieure de la ville—DR. A. W. de ROALDES, résidence, 146 Décatur. Office coin Magazins et Natchez.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.

Le Secrétaire L. SIMON.

Nouvelle Orléans, 28 décembre 1875.

24déc—6t